

**ufolep**

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2020

**SAM  
18  
AVRIL**

**VTT**

Renseignements et inscriptions  
[cd.ufolep.org/indre](http://cd.ufolep.org/indre)



**OUVERT A TOUS**

Certificat medical obligatoire pour les non licenciés

**USVTT POINCONNOIS  
PLACE DU MAIL  
LE POINÇONNET (36)**



# SOMMAIRE

## **ORGANISATION** (pages 3 à 4)

- **ACCES ET PLAN** (page 3 à 4)

## **REGLEMENT CHAMPIONNAT** (page 4 à 9)

- **PREAMBULE** (page 4 à 5)
- **TARIFS** (page 5)
- **PLAN** (page 5)
- **PROGRAMME CHAMPIONNAT REGIONAL** (page 6)
- **TENUE** (page 7)
- **MATERIEL** (page 7)
- **ENGAGEMENTS** (page 8)
- **MANIFESTATION ECO RESPONSABLE** (page 8)
- **LA CHARTE DU FAIR-PLAY** (page 9)

**BULLETIN D'ENGAGEMENT JOINT A CETTE  
CIRCULAIRE**

# ORGANISATION

## ACCES ET PLAN :

Le championnat Départemental se déroulera au Poinçonnet et sera organisé par le Club de US VTT Poinçonnois, sous couvert du Comité Départemental UFOLEP de l'Indre et sa Commission Technique et Sportive Départementale VTT.

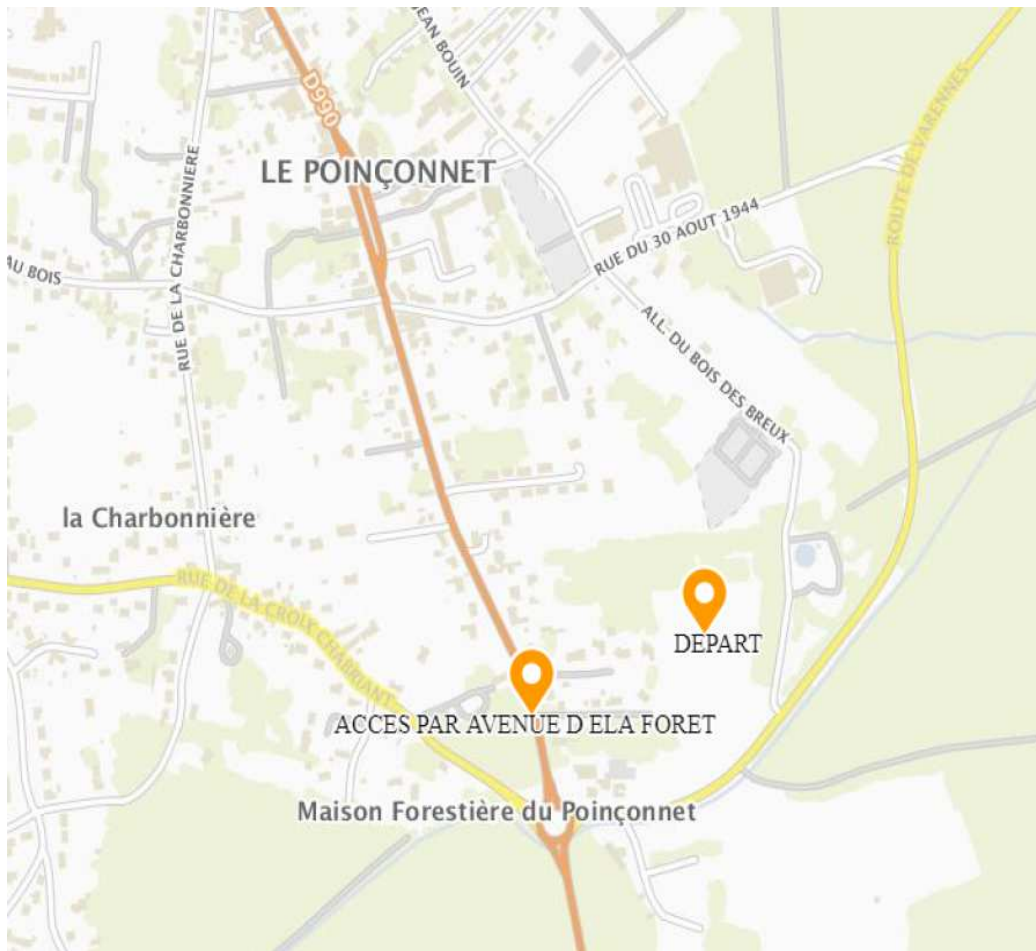
Vous trouverez ci-dessous les différents accès principaux (par rapport aux autres chefs-lieu de la Région Centre Val de Loire) :

- **Par l'autoroute A20 (sorties 12,13 ou 14)**
- Par la N151 venant de Bourges
- Par la D943 venant de Tours
- Par la D956 venant de Blois
- Par l'A71 puis l'A20 venant d'Orléans
- Par l'A10 puis l'A71 puis l'A20 venant de Chartres

L'accueil des participants aura lieu :

**Place du Mail, 36330 LE POINCONNET**

**Accès par le 6 Avenue de la Forêt et l'Allée des  
Rossignols**



## REGLEMENT CHAMPIONNAT

### PREAMBULE :

Merci de se référer au règlement national VTT UFOLEP concernant les règles de course.

Le Championnat Départemental VTT est une épreuve type cross-country

### OUVERTE A TOUS :

- Licenciés UFOLEP 36 ou des autres Comités ou licenciés des autres Fédérations (FFC...)
- Non licenciés

*\* Pour les pratiquants non licenciés, ils devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition datant de moins d'un an.*

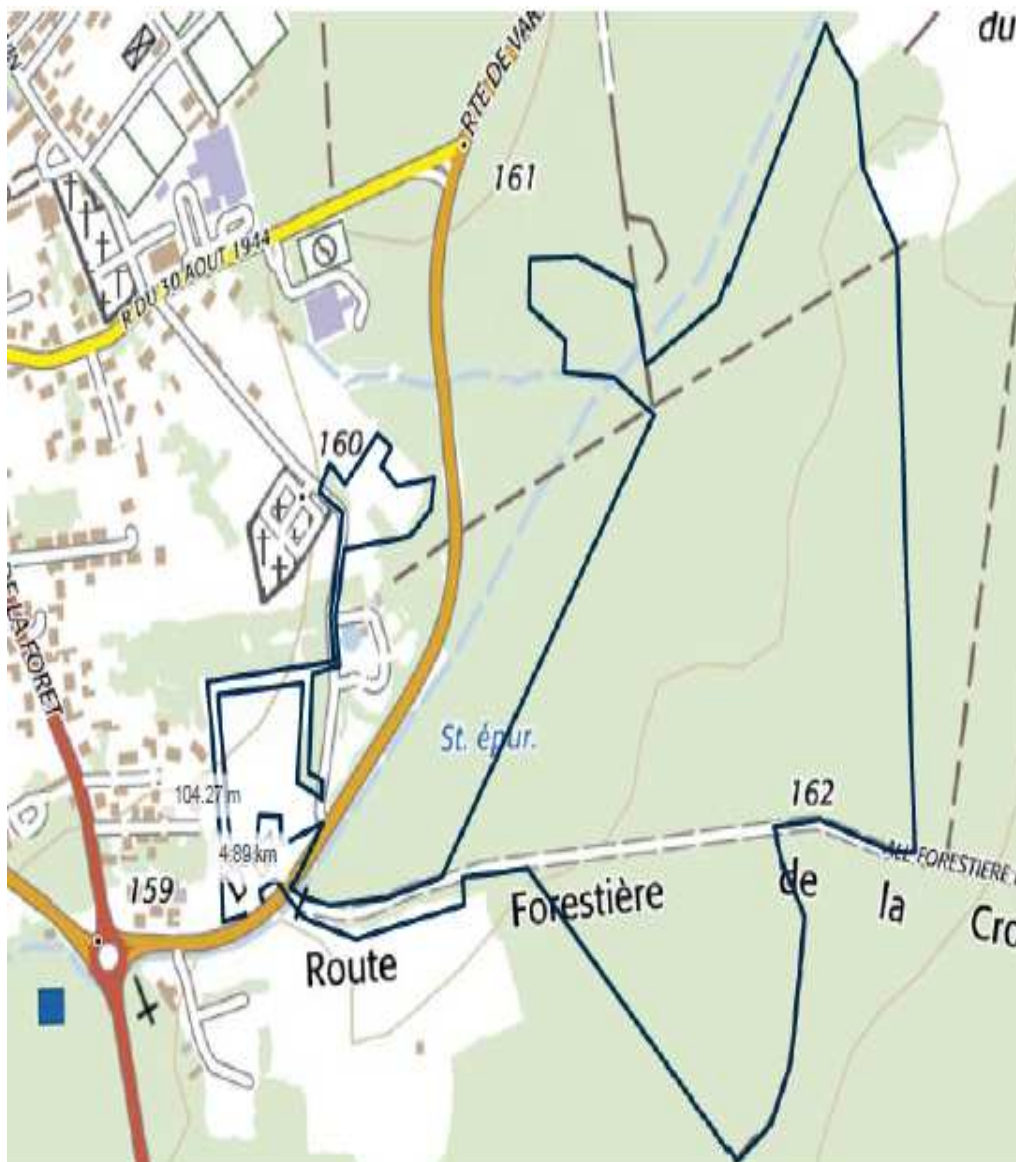
Nous vous rappelons également que la participation au Championnat Départemental est obligatoire pour valider sa participation au Championnat Régional. A noter que vous pouvez participer à un autre Championnat Départemental que celui organisé dans votre Département (notamment en cas d'indisponibilité le jour de la course).

### TARIFS :

- Jeunes (jusqu'à 16 ans) : 3€
- Adultes (17 ans et +) : 10€ sur place ou 8€ en pré-inscription

### PLAN :

- Longueur : 5.560 km
- Dénivelé : 50/60 M/tr



### PROGRAMME CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

La remise des plaques aura lieu à partir de **8h30** pour les jeunes et **entre 12h et 14h** pour les compétiteurs de l'après-midi après vérification de la licence pour les licenciés (UFOLEP, FFC, FFTRI, FSGT) ou du certificat médical pour les non licenciés. En cas de non présentation des documents demandés, le concurrent ne pourra pas prendre le départ de la course.

## Les départs

Iniation Jeunes (8-14 ans) : à partir de 9h30

Championnat Départemental (Jeunes 15/16 ans, Adultes masculins et féminins)  
: 14h

### **Remise des récompenses à 11h pour les jeunes 8/14ans et à 16h pour les autres catégories**

*Tenue de cycliste obligatoire sur le podium*

Une récompense est prévue pour les trois premiers de chaque catégorie (hors initiation) :

- 1er : médaille
- 2nd : médaille
- 3ème : médaille

*\* Des coupes seront remises aux jeunes ayant participé à l'initiation.*

**A noter qu'un ravitaillement gratuit est prévu pour tous les compétiteurs.**

**Vin d'honneur prévu à partir de 17h**

## TENUE :

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories :

- Les vététistes refusant cette protection se verront interdire le départ
- Chacun devra le conserver correctement fixé durant l'épreuve ainsi qu'à l'entraînement ou pendant la reconnaissance du circuit

Le port de la tenue du club est obligatoire pendant l'épreuve et sur le podium.

Le maillot de champion départemental est autorisé.

Les socquettes :

- La hauteur maximale des socquettes se situe à mi-chemin entre la cheville et le genou

Pour toute cérémonie protocolaire, la tenue cycliste est obligatoire. En cas de non-respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium.

## MATERIEL :

C'est un vélo tout terrain (VTT) : cycle muni d'un guidon plat ou semi-relevé dont les embouts saillants sont bouchés.

Seules sont autorisées les roues de 26 à 29 pouces maximum équipées de pneus de 1,75 pouces minimum.

Tout VTT en état, est accepté sous réserve du respect des normes de sécurité notamment :

- Extrémités du guidon bouchées
- Les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bar end, les « cornes de vaches » entièrement recourbées sont interdites
- Protection des parties saillantes
- Extrémités de câble protégées
- Camera interdite quel que soit le point d'encrage (cf. règlement National)

Le directeur de course interdira le départ si le matériel n'est pas conforme ou si le VTT présente un danger pour « son pilote » ou pour les tiers.

*Rappel : l'utilisation d'oreillette est interdite sur toutes les activités cyclistes UFOLEP.*

## **ENGAGEMENTS :**

- **Le bulletin d'inscription est joint à cette circulaire.**

Chaque inscription est individuelle et devra être accompagnée du chèque de règlement à l'ordre de l'US VTT Poinçonnais.

Les inscriptions sont à retourner avant le vendredi 17 Avril à l'adresse suivante :

**UFOLEP 36**

**23 boulevard de la Valla**

**36000 CHATEAUROUX**

**ou**

**Par mail à l'adresse suivante : [ufolep36000@gmail.com](mailto:ufolep36000@gmail.com)**

Pour toute demande de renseignements merci de contacter :

Serge Comboroure au 06.49.34.68.79 ou sur [usvttpoinconnois@gmail.com](mailto:usvttpoinconnois@gmail.com)

**ou**

Le Comité de l'Indre UFOLEP au **02 54 61 34 55** ou [ufolep36000@gmail.com](mailto:ufolep36000@gmail.com)

## **MANIFESTATION ECO RESPONSABLE :**

### **Les engagements des participants :**

- Favoriser le co-voiturage pour venir participer au Championnat Départemental
- Préserver le site en ne jetant pas de déchets et en utilisant les poubelles prévues à cet effet
- S'engager à respecter la charte du fair-play

### **Les engagements des organisateurs :**

- Diffuser les dossiers et résultats par internet pour éviter les envois papiers
- Favoriser les fournisseurs locaux afin de limiter les déplacements de marchandises
- Prévoir des zones de stationnement
- Accueillir et sensibiliser le public
- Faire les reconnaissances à vélo ou à pied
- Assurer le nettoyage à l'issue de la manifestation, la remise en état des lieux et procéder au ramassage de la signalétique.



## LA CHARTE DU FAIR-PLAY :

**« Quel que soit le rôle que je joue dans le sport, même celui de spectateur, je m'engage à :**

- Faire de chaque rencontre sportive, peu importe l'enjeu et la virilité de l'affrontement, un moment privilégié, une sorte de fête
- Me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué
- Respecter mes adversaires comme moi-même
- Accepter les décisions des arbitres ou des juges sportifs sachant que, comme moi, ils ont le droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre
- Éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles ou mes écrits
- Ne pas user d'artifices ni de tricherie pour obtenir le succès
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite
- Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.
- Porter secours à tout sportif blessé ou dont la vie est en danger
- Être un véritable ambassadeur du sport, en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus

**Par cet engagement, je considère que je suis un vrai sportif ».**